

# EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.11.03 Convocation du 20.11.2003

Compte rendu affiché le 28 Novembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : TARIFS MUNICIPAUX 2004 :**  
**CONCESSIONS CIMETIERE**

**Présents :**

M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,  
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,

Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, BERRA,  
M. GONDELAUD, Mme ZUILLI, M. CHRETIN, Mme PERRIN, MM. FORGET,  
MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT.

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

M. MEYER par M. POINT - Mme WYMAN par Mme BROSSARD M.  
GOSSET par M. CHATUT - Mme DESVIGNES par Mme GUERIN

**Absents représentés :**

**Absents excusés :** M. FERNANDES, Mme LABASOR.

Monsieur le Maire-Adjoint rappelle à l'Assemblée que le prix des concessions au cimetière doit être réactualisé.

## LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Oui l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Décide de fixer comme suit, à compter du 1<sup>er</sup> JANVIER 2004, les taux nouveaux des différentes concessions existantes dans les cimetières communaux.

15 ans .....	143 Euros
30 ans .....	393 Euros
50 ans.....	700 Euros
Perpétuelle.....	8 415 Euros

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 novembre 2003

Le MAIRE  
Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,  
Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire  
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 8 décembre 2003  
- de la publication le 9 décembre 2003  
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 8 décembre 2003